

DEC130760DR17

Décision donnant délégation de signature à Valérie Roch, responsable du service des ressources humaines, en cas d'absence ou d'empêchement de Florence Morineau, déléguée régionale par intérim de la délégation Bretagne -Pays de la Loire

LA DELEGUEE REGIONALE par intérim,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° DEC130660DAJ du 01 mars 2013 nommant Florence Morineau, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire ;

Vu la décision n° DEC090003DR17 du 09 janvier 2009 nommant Valérie Roch, aux fonctions de responsable du service des ressources humaines;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Florence Morineau, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire, délégation est donnée à Valérie Roch, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire¹.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 01 mars 2013

La déléguée régionale
par intérim

Florence Morineau

¹ Il est possible de prévoir un ou plusieurs autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement du (de la) délégué(e) régional(e) et du premier délégataire